

LAURÉAT 2021 du FONDS AVENIR BIO Structuration des filières biologiques françaises





Principales régions concernées : **Occitanie**



Bassins de production

Localisation du porteur de projet

Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- → Bassin de production réparti sur toute la région
- → Forte structuration de la filière à l'amont, Forte diversification des acteurs à l'aval
- → Objectifs ambitieux en terme de malt bio
- → Accompagnement du développement du houblon bio régional
- → Cofinancements publics sollicités nombreux

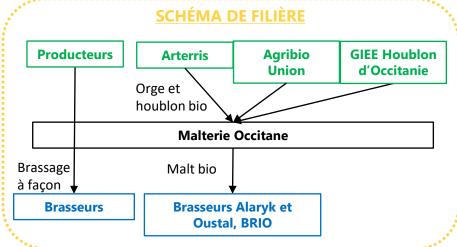
Création d'une malterie en Occitanie

Le projet vise à créer, animer et structurer une filière brassicole bio et locale : de l'orge bio cultivée, maltée et brassée dans le grand Sud-Ouest. Cette filière se construira en partenariat avec des coopératives régionales et permettra aussi la collaboration directe entre brasseurs et producteurs d'orge bio (maltage à façon). En aval, la malterie permettra aux artisans brasseurs bio d'accéder à une offre nouvelle et innovante, qui répond à leur demande et leur permet de résoudre un problème de pénurie de malt et de houblon bio origine France.

Le projet se déroulera du 11 janvier 2021 au 30 juin 2023

Le porteur de projet : SAS Malterie Occitane

Partenaires associés: Arterris, Agribio Union, Brasseries Alaryk et Oustal, BRIO, GIEE Houblon d'Occitanie, FRCIVAM, Chambre d'agriculture du Tarn, OCEBIO



L'activité de malterie, d'un montant d'investissements de 3,7 millions d'euros, sera financée par le Fonds Avenir Bio à hauteur de 690 664 €, dans le cadre du Plan de Relance.

Une demande de cofinancement a également été déposée auprès de la région Occitanie, de la Communauté de communes Tarn Agout et de l'ADEME.





